



adhénia formation

6 Bvd SALTGOURDE
PARC TERTIAIRE DU GOLF
24430 MARSAC SUR L'ISLE
T. 05 53 45 85 70
www.adhenia-formation.fr



FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Actualisation du Droit Social
- Gérer le plan de formation
- Gestion des compétences et des carrières
- La gestion du personnel
- Le fonctionnement du CE
- Les bases du droit du travail
- Les élections professionnelles dans l'entreprise
- Les entretiens de recrutement
- Les techniques pour recruter
- Mener l'entretien professionnel
- Organiser et mettre en oeuvre l'entretien professionnel

PROGRAMME DE FORMATION RELATIONS & RH

▲ FONCTION RH

La fonction assistant RH

Durée : 2 jours soit 14h

Objectifs

- Connaître les fondamentaux du Droit du travail et gérer l'administration du personnel.
- Assister le RH dans ses fonctions et gérer les dossiers fondamentaux.

Participant

Assistante du Responsable ou du Directeur des Ressources Humaines.

Pré-requis

Aucun

Méthodes et supports pédagogiques

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion et de confrontation d'expériences.

Support de cours écrit.

Niveau/ Certification Obtenue

Attestation de stage

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. SITUER LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES

- | Connaître le rôle et les enjeux de la fonction RH
- | Identifier les textes applicables dans l'entreprise et leur interaction
- | Identifier les sources de documentation indispensables

2. LA GESTION DE L'ACCUEIL ET DU CONTRAT DU SALARIÉ DANS L'ENTREPRISE

- | Accueillir le salarié et appliquer les règles de l'embauche
- | Connaître les spécificités des principaux types de contrat (CDI, CDD, Temps partiel)
- | Connaître les types de départ possibles et leurs conséquences

3. ASSISTER LE DRH DANS LES RELATIONS AVEC LES INTERLOCUTEURS INTERNES ET EXTERNES

- | Connaître le rôle et le fonctionnement des Instances représentatives du personnel
- | Sécuriser ses relations avec les partenaires externes

4. RENSEIGNER LES SALARIÉS SUR LA GESTION ADMINISTRATIVE

- | Répondre aux questions des salariés : congés payés, congés parental, maternité...
- | Informer les salariés de leurs droits concernant les absences sécurité sociale